



Perpignan le 25 mars 2020

Monsieur le DASEN,

En cette période exceptionnelle et particulièrement anxiogène pour l'ensemble des citoyens, des personnels de l'Education nationale et des maires des communes de notre département, vous nous envoyez une proposition de tenir le CTSD des moyens du premier degré, et de le tenir via un système de visio-conférence. Alors que l'heure est à la gestion d'une crise sanitaire, vous envisagez – comme si de rien était – de mettre en œuvre la carte scolaire.

Nous savons tous que la dotation ministérielle est nettement insuffisante, et que la répartition de cette dotation pour les Pyrénées orientales prévue est de -1 ETP. Avec une dotation de -1 il est certain que vous avez prévu de fermer massivement des postes, des classes, des postes de remplaçants, des postes spécialisés,... pour pouvoir ouvrir les classes nécessaires pour les demandes ministérielles. Et qu'en sera t'il, Monsieur le DASEN, de toutes les ouvertures nécessaires dans le département, dont les collègues ne pourront pas nous faire remonter les dossiers?

Comment imaginez-vous tenir un CTSD dans les conditions où les représentants des personnels sont dans l'incapacité de faire sereinement leur travail ?

Vous connaissez – Monsieur le DASEN – l'attachement des personnels comme de nos organisations au paritarisme et à la représentativité des personnels dans les instances consultatives. Les conditions actuelles ne sont pas propices à l'organisation de la carte scolaire pour la rentrée 2020, c'est pourquoi nos organisations syndicales représentatives demandent dans l'immédiat un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire.

Veuillez recevoir, Monsieur le DASEN, nos salutations syndicales.

Les élus au CTSD des Pyrénées orientales de la F.S.U., du S.N.A.L.C. et de F.O.